



## **sion du conseil municipal du 28 février 2018**

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

### **Délibération n°2018/016 : Vente des lots 6 et 13 du lotissement**

Madame le Maire demande au conseil municipal l'accord pour vendre deux parcelles du lotissement suivante :

-Lot 6, parcelle A 1259 et A 1257 d'une surface de 540 m<sup>2</sup> environ

Pour un prix de vente net vendeur de 29 000 €

Il est aussi demandé 6 000 € de raccordement d'assainissement

L'acte notarié sera établi par Maître MAISONNIER Notaire à Les Échelles.

-Lot 13, parcelle A 1264 d'une surface de 580 m<sup>2</sup> environ

Pour un prix de vente net vendeur de 30500 €

Il est aussi demandé 6 000 € de raccordement d'assainissement

L'acte notarié sera établi par Maître MAISONNIER Notaire à Les Échelles.

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Accepte et autorise le Maire**

**- À vendre les lots du lotissement précités**

**- A signer tous actes nécessaires à cette transaction**

### **Délibération n°2018/017 : Programme 2018 des travaux à réaliser en Forêt Communale : Demande de subvention auprès du Conseil Régional**

Madame le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale, (parcelle F) proposés par les services de l'ONF pour l'année 2018.

La nature des travaux est la suivante : Intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches.

Le montant estimatif des travaux est de 3044 euros HT.

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**- charge Madame le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet**

**- Sollicite l'aide la plus élevée possible du Conseil Régional pour la réalisation des travaux**

**- Demande au Conseil régional l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.**

### **Délibération n°2018/018 : Demande de Rembourser à Mme le Maire pour des achats**

Suite à des achats que Madame le maire a effectués nécessaire pour la commune, Madame le Maire demande au conseil municipal d'accepter de la rembourser pour des factures suivantes :

Leroy Merlin, 2 appliques d'éclairage solaire pour le bâtiment mairie pour un montant de 129,80 euros.

**Après l'exposé du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**Accepte et autorise le remboursement de l'achat précité à Madame le Maire pour un montant de 129.80 €.**

### **Délibération n°2018/019 : demande à signer la plus-value du marché de l'entreprise LAREAL**

Mme le Maire résume l'échange entre la commission travaux et l'entreprise LAREAL concernant le marché du chauffage urbain du lotissement Château II. Il en ressort que le montant des travaux réalisés à ce jour est de 175 320€ HT dont

134 173€ HT ont été payés depuis 2014. Un reste à réaliser de 23667 € HT figurant au budget « lotissement », il convient de délibérer pour le complément de 25480 € HT. Ce montant sera inscrit au budget « lotissement » de l'année 2018.

Madame le Maire demande au conseil municipal de signer l'avenant au marché du lotissement pour un montant de 25 480 € HT.

**Après l'exposé de Madame le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Accepte et autorise le Maire à signer l'avenant de l'entreprise LAREAL pour un montant de 25 480 € HT.**

Fait à La Bauche, le 06/03/2018

et affiché le 06/03/2018

Le Maire,

Evelyne LABRUDE